

Par arrêté interministériel en date du 18 décembre 1972, sont déclassées du réseau routier national et reclassées dans la voirie départementale de la Manche avec effet au 1<sup>er</sup> janvier 1973 les sections de routes nationales désignées ci-après :

DÉNOMINATION des routes.	SECTIONS DÉCLASSÉES	LONGUEUR
		Kilomètres.
R. N. 13 D...	Sur toute sa longueur : P. K. 0,000 à P. K. 12,604.....	12,604
R. N. 24 bis..	Entre la limite du Calvados et Granville, sur toute sa longueur : P. K. 0,000 à P. K. 34,012.....	34,012
R. N. 171....	Entre Granville et Carentan, sur toute sa longueur : P. K. 0,000 à P. K. 61,958....	61,958
R. N. 172....	Entre Coutances et la limite du Calvados, sur toute sa longueur : P. K. 0,000 à P. K. 40,759.....	40,759
R. N. 173....	Entre Granville et Avranches, sur toute sa longueur : P. K. 0,000 à P. K. 23,811.....	23,811
R. N. 177....	Entre la limite du Calvados et son intersection avec les R. N. 799 et 808 : P. K. 0,000 à P. K. 31,300.....	31,300
	Entre son intersection avec les R. N. 799 et 808 et la limite d'Ille-et-Vilaine : P. K. 31,314 à P. K. 38,771.....	7,457
	(Les 14 mètres dans la traverse du carrefour seront à reclasser dans la R. N. 808.)	
R. N. 776....	Entre Le Mont-Saint-Michel et Pontorson : P. K. 0,000 à P. K. 9,330.....	9,330
R. N. 797....	Entre Pontorson et la limite d'Ille-et-Vilaine, sur toute sa longueur : P. K. 0,000 à P. K. 1,262.....	1,262
R. N. 798....	Entre la limite d'Ille-et-Vilaine et son intersection avec la R. N. 176 à Pontaubault, sur toute sa longueur : P. K. 0,000 à P. K. 14,585.....	14,585
R. N. 799....	Entre la limite de la Mayenne et son intersection avec la R. N. 177 : P. K. 0,000 à P. K. 1,512.....	1,512
	Entre son intersection avec la R. N. 807 et Saint-Lô : P. K. 2,918 à P. K. 69,467..	66,549
R. N. 800....	Entre Saint-Lô et Cherbourg, sur toute sa longueur : P. K. 0,000 à P. K. 87,995....	87,995
R. N. 801....	Entre Barfleur et La Hague, sur toute sa longueur : P. K. 0,000 à P. K. 56,251..	56,251
R. N. 802....	Entre Barfleur et Carteret, sur toute sa longueur : P. K. 0,000 à P. K. 55,731....	55,731
R. N. 803*....	Entre Carentan et Carteret, sur toute sa longueur : P. K. 0,000 à P. K. 43,406....	43,406
R. N. 804....	Entre Cherbourg et Carteret, sur toute sa longueur : P. K. 0,000 à P. K. 30,756....	30,756
R. N. 807....	Entre la limite de l'Orne et son intersection avec la R. N. 177 à Mortain : P. K. 0,000 à P. K. 15,234.....	15,234
R. N. 811....	Entre la limite de l'Orne et Granville, sur toute sa longueur : P. K. 0,000 à P. K. 74,244.....	74,244
	Longueur totale.....	668,756

Par arrêté interministériel en date du 18 décembre 1972, sont déclassées du réseau routier national et reclassées dans la voirie départementale du Haut-Rhin avec effet au 1<sup>er</sup> janvier 1973 les sections de routes nationales désignées ci-après :

DÉNOMINATION des routes.	SECTIONS DÉCLASSÉES	LONGUEUR
		Kilomètres.
R. N. 19.....	De la limite du territoire de Belfort et son intersection avec la R. N. 69 (Bourgfelden) : P. K. 0,000 à P. K. 45,523.....	45,523
R. N. 68.....	Sur toute sa longueur : P. K. 0,000 à P. K. 57,035.....	57,035
R. N. 69.....	1° De de la frontière allemande et son intersection avec la R. N. 66 à Saint-Louis : P. K. 0,000 à P. K. 2,210.....	5,554
	2° De l'intersection avec le C. D. 12 bis/V à la frontière suisse : P. K. 2,700 à P. K. 6,044.....	
R. N. 73.....	Sur toute sa longueur : P. K. 0,000 à P. K. 33,290.....	33,290
R. N. 416....	Sur toute sa longueur : P. K. 0,000 à P. K. 23,856.....	23,856
R. N. 417....	Sur toute sa longueur : P. K. 0,000 à P. K. 35,964.....	35,964
R. N. 422....	Entre son intersection avec la R. N. 422 a à Baldersheim à son intersection avec la R. N. 66 à Mulhouse : P. K. 34,250 à P. K. 41,070.....	6,820
R. N. 430....	Sur toute sa longueur : P. K. 0,000 à P. K. 54,700.....	54,700
R. N. 430 a..	Sur toute sa longueur : P. K. 0,000 à P. K. 0,141.....	0,141
R. N. 431....	Sur toute sa longueur : P. K. 0,000 à P. K. 30,140.....	30,140
R. N. 432....	Sur toute sa longueur : P. K. 0,000 à P. K. 49,559.....	49,559
R. N. 432 a..	Sur toute sa longueur : P. K. 0,000 à P. K. 0,187.....	0,187
R. N. 463....	Sur toute sa longueur : P. K. 0,000 à P. K. 25,788.....	25,788
R. N. 466....	1° De la limite du département des Vosges à son intersection avec la R. N. 83 : P. K. 0,000 à P. K. 31,840.....	48,224
	2° De son intersection avec la R. N. 466 à son intersection avec la R. N. 432 : P. K. 32,090 à P. K. 48,474.....	
	Longueur totale.....	416,781

Par arrêté interministériel en date du 18 décembre 1972, sont déclassées du réseau routier national et reclassées dans la voirie départementale de la Haute-Saône avec effet au 1<sup>er</sup> janvier 1973 les sections de routes nationales désignées ci-après :

DÉNOMINATION des routes.	SECTIONS DÉCLASSÉES	LONGUEUR
		Kilomètres.
R. N. 57 bis..	Sur toute sa longueur : P. K. 0,000 à P. K. 10,600.....	10,600
R. N. 57 bis a.	Sur toute sa longueur : P. K. 0,000 à P. K. 0,634.....	0,634
R. N. 64.....	Sur toute sa longueur : P. K. 0,000 à P. K. 35,185.....	35,185
R. N. 67.....	Sur toute sa longueur : P. K. 0,000 à P. K. 55,539.....	55,539
R. N. 70.....	Sur toute sa longueur : P. K. 0,000 à P. K. 53,160.....	53,160
R. N. 417....	Sur toute sa longueur : P. K. 0,000 à P. K. 32,780.....	32,780
R. N. 434....	Sur toute sa longueur : P. K. 0,000 à P. K. 42,075.....	42,075
R. N. 438....	Sur toute sa longueur : P. K. 0,000 à P. K. 28,330.....	28,330
R. N. 460....	Sur toute sa longueur : P. K. 0,000 à P. K. 9,785.....	9,785
R. N. 474....	Sur toute sa longueur : P. K. 0,000 à P. K. 54,963.....	54,963
R. N. 475....	Sur toute sa longueur : P. K. 0,000 à P. K. 21,882.....	21,882
R. N. 476....	Sur toute sa longueur : P. K. 0,000 à P. K. 1,303.....	1,303
R. N. 486....	Sur toute sa longueur : P. K. 0,000 à P. K. 51,248.....	51,248
	Longueur totale.....	397,484